

ENCORE PLUS DE TRI POUR NOS DÉCHETS

La loi Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire (A.G.E.C.), votée en février 2020, prévoit de nombreuses évolutions dans la prise en charge de nos déchets.

Pour le SMICTOM Sud-Est 35, la mise en place de « l'Extension des Consignes de Tri » (E.C.T.) va nous amener désormais à collecter et trier tous nos plastiques : ainsi tous les emballages pourront être mis dans les sacs jaunes dès **le 1^{er} janvier prochain**.

Dans les déchèteries, les mesures de « Responsabilité Élargie des Producteurs » (R.E.P.) amène à la mise en place progressive de **filères par catégories de produits** (Sport-Loisirs, bricolage, jouets...). Les fabricants devront ainsi prendre en charge la collecte, le réemploi, la réutilisation et le recyclage de leurs produits.

La loi A.G.E.C. prévoit aussi le déploiement, au 1^{er} janvier 2024, du **tri à la source des biodéchets**. Nos déchets de cuisine, restauration, (à l'exception des restes de viande, de poisson et les agrumes) ... ne pourront plus être déposés dans nos ordures ménagères. Cette mesure, déjà en place pour les professionnels et les collectivités, s'étendra donc aussi aux particuliers. Nous sommes aussi invités à réduire nos apports de déchets verts en déchèterie en privilégiant les techniques de mulching, broyage et compostage afin de valoriser la matière organique sur place. Le Smictom accompagne cette démarche par la distribution de composteurs et la location de broyeurs à prix réduit.

Il s'agit, globalement, d'être plus vertueux en matière d'environnement, mais aussi d'éviter des hausses trop importantes des coûts de traitement pour les déchets que nous produisons tous.

Denis LE VERGER,

adjoint Espace rural et agriculture, Eau et biodiversité, énergie et déchets.



GROS PLAN



BIODÉCHETS, RETIERS COMMUNE PILOTE

Face aux obligations fixées par la loi AGECE pour le 1er janvier 2024, le SMICTOM a décidé de lancer une **expérimentation en 2023 sur la commune de Retiers**. Dans la plupart des situations, la solution du compostage apparaît comme la plus écologique et économique. L'expérimentation menée à Retiers va donc privilégier la pratique du compostage pour valoriser les biodéchets. Les Restériens qui disposent d'un terrain sont invités à pratiquer le compostage individuel, en tas ou en composteur, pour valoriser sur place les déchets de préparation de repas, restes alimentaires et petits déchets végétaux.

Les agents du SMICTOM seront présents sur le **marché de Retiers le samedi 19 novembre** pour informer les usagers et assurer la vente à prix réduit de composteurs individuels. Deux autres ventes seront proposées en décembre et janvier.

Pour la partie plus dense de notre agglomération, des **composteurs collectifs** vont être expérimentés, à l'image du site de compostage qui fonctionne déjà dans le parc de l'EHPAD Pierre et Marie Curie. Dans un premier temps, en centre-ville, trois sites vont être mis en place : **place du 11 novembre, Place Miescisko**

et **sur le parking proche du Centre Technique Communal**. Pour accompagner cette mise en place de ces composteurs collectifs en centre-ville, la commune recherche quelques bénévoles pour assurer un suivi de ces espaces. Ces futurs « maîtres composteurs » bénéficieront d'un accompagnement du Smictom et de nos services. Quant aux usagers concernés, ils pourront être équipés d'un Bio-seau par le SMICTOM. Le compost produit pourra être valorisé dans les jardins, massifs, jardinières...

► SMICTOM : 02 99 74 44 47
www.smictom-sudest35.fr

CLUB DÉTENTE ET LOISIRS

Novembre

- Lu 7** Belote - Essé
- Ma 8** 14h, Club Retiers à la salle polyvalente, jeux divers
- Lu 14** Belote - Martigné-Ferchaud
- Lu 21** Belote - Sainte-Colombe à Coësmes
- Ma 22** 14h Club Retiers à la salle polyvalente, jeux divers
- Ve 25** 14h après-midi dansant à la salle polyvalente animé par Thierry SIMON
- Lu 28** Belote - Coësmes

SAISON CULTURELLE

Vendredi 25 novembre à 20h30 au Gentieg à Janzé, solo théâtral « Que du bonheur » par Pierre BONNAUD et Cie.

Fred est amoureux ! Et cela bouscule tout... De fil en aiguille, il va incarner différents membres de son entourage, chacun ayant une réaction propre à la situation. Cela va l'amener à revisiter son histoire, à faire des choix et à s'interroger sur la question du bonheur.



Tarifs : 9 € (plein), 7.50 € (réduit) et famille 20 €
Tout public dès 12 ans. Réservation

► rafcom.bzh (vos loisirs, saison culturelle).

SOIRÉE PART'AGE

Vendredi 25 novembre de 20h à 22h30 à Coësmes, le Point Information Jeunesse organise une soirée « Meilleur pâtissier » au cours de laquelle vous devrez réaliser en famille un dessert sous les conseils d'un pâtissier professionnel.

► 06 30 65 32 86 ou pij@rafcom.bzh

RANDONNÉES PEDESTRES

Organisées par l'association « Chemins et Randonnées »

- 5/11**> Coësmes - Sainte-Colombe (12 km, 10 km, 7 km). 14h, parking de la salle des loisirs à Coësmes, covoiturage 13h50.
- 12/11**> Saint-Erblon (12, 10 km, 7 km). 14h, parking du parc de l'Ise à Saint-Erblon, covoiturage 13h30.
- 19/11**> Moutiers, la voie verte (12 km, 10 km, 8 km). 14h, parking de la salle communale, covoiturage à 13h45.
- 26/11**> Chateaugiron - Domloup (12.500 km) ou Chateaugiron « La Glaume (9.200 km). 14h, parking de l'étang Chateaugiron, covoiturage 13h35.
Départ covoiturage : parking Miescisko.
► 02 99 43 56 25

Services municipaux

MAIRIE

02 99 43 51 41
(La Mairie sera fermée exceptionnellement le samedi 12 novembre)
Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 9h00>12h00 et 14h30>17h00
Jeudi & samedi : 9h00>12h00

Permanences des élus
06 46 41 41 92
(En cas d'urgence et en dehors des heures d'ouverture de la Mairie)

Lundi
Mercredi
Vendredi
Samedi

SERVICE URBANISME

02 99 43 09 20
Lundi, mardi : 9h00>12h00/14h30>17h00
Mercredi et jeudi : 9h00>12h00
Vendredi : 9h00>12h00/14h30>16h00

MÉDIATHÈQUE

02 99 43 68 63
Lundi : 16h30>18h30
Mercredi : 9h30>12h00 et 14h00>18h00
Vendredi : 15h00>18h30
Samedi : 9h30>13h30

SERVICE TECHNIQUE

02 99 43 09 16
Lundi, mardi : 9h00>12h00/14h30>17h00
Mercredi et jeudi : 9h00>12h00
Vendredi : 9h00>12h00/14h30>16h00

DÉCHETTERIE

02 99 43 40 17
Lundi : 10h00>12h00
Mercredi : 9h00>12h00 et 14h00>18h00
Vendredi : 14h00>18h00
Samedi : 9h00>12h00 et 14h00>18h00

Permanences (sous réserve que des permanences soient annulées)

ASSISTANTE SOCIALE CDAS
Communauté de communes
Tous les mardis
RDV 02 22 93 68 00

ASSISTANTE SOCIALE MSA
Centre Social de La Guerche
RDV 02 99 96 22 44

CAF
Permanences le vendredi après-midi
Bureau 1 de la mairie **Uniquement sur RDV** Compte CAF ou au 3230

CARAC
Renseignements 09 69 32 50 50

CARSAT
RDV 39 60

CICAS
Centre d'information, Conseil et Accueil des Salariés
0820 200 189

CLIC (aide aux personnes âgées, handicapées)
Bureau 1 de la mairie
Tous les jeudis 9h >12h
RDV 02 23 55 51 44

SAVS (Service d'Accompagnement à la Vie Sociale)
Le lundi de 16h à 18h et le mardi de 10h à 12h
Sans rendez-vous au 18, rue Auguste Pavie à Retiers.

PIMMS (aide aux démarches administratives)
Communauté de Communes : les jeudis de 9h30 à 12h et de 14h à 16h30.
Gratuit et sans rendez-vous

TAXIS-AMBULANCES
Ambulances BANCEL
02 99 43 61 61

INFIRMIERS
Centre de soins - ADMR 02 99 43 52 80
Cabinet ERHEL, GATEL, VERMILLARD
CASSONNET ET SAULNIER
02 99 43 65 41

MAISON MÉDICALE DE GARDE
Centre Hospitalier - rue Armand Jouault - Janzé - 02 99 43 44 45
Samedi : 12h>20h
Dimanche : 8h>20h
En dehors de ces horaires, appeler le 15.

PHARMACIES DE GARDE
contacter le 32 37

POMPES FUNÈRES
Christian CHAPELET 02 99 43 12 12

DÉFIBRILLATEURS
• À l'entrée de : Salle Polyvalente, Salle Papin, Roche aux Fées Communauté, Espace Pierre de Coubertin.
• À l'intérieur de : l'Église (porte Sud), Cour de l'École Edouard Mahé

État civil

NAISSANCE

- 27/08> Louenn ORAIN GILLOT, 34 rue Robert Surcouf
- 12/09> Raphaël DESFOUX, 22 rue Joseph Lancelot
- 21/09> Oxanna LAÏNÉ, 7 rue du Commandant Cousteau

DÉCÈS

- 20/09> Pierre MASSON, 5 rue Victor Hugo
- 21/09> Claire PIROT veuve PERROIS, 10 rue J. Lamennais
- 27/09> Louis JOUANOLLE, 10 rue J. Lamennais
- 28/09> Huguette GAIGEARD veuve LEMARIÉ, 10 rue J. Lamennais
- 1^{er}/10> Germaine LOUVEL veuve ALBERT, 10 rue J. Lamennais
- 3/10> Angèle GUILLEUX veuve LETORT, 10 rue J. Lamennais
- 3/10> Bernard HERVOCHON, 3 chemin de la Gilnais

CULTURE POUR TOUS AU PAYS DES FÉES

- Dictée : mercredi 9 novembre** à la salle n°2 (cour de la mairie).
► 02 99 43 57 02
- Jeu des chiffres et des lettres** : Après la dictée à 14h30 à la salle n°2 (cour de la mairie).
► 02 99 43 57 02
- Scrabble : jeudi 17 novembre** à 14h - salle n°2 (cour de la Mairie). Merci de venir avec son jeu de scrabble.
► 02 99 43 62 36
- Atelier Mémoire : jeudi 10 novembre** de 9h30 à 11h30, salle 2 (cour de la Mairie).
► 02 99 43 67 26

Atelier peinture : samedi 19 et dimanche 20 novembre de 14h à 17h, salle 1 (cour de la Mairie).
► 06 72 44 22 64

Bulletins paroissiaux : l'association recherche les bulletins paroissiaux du dernier semestre 1948 pour un travail historique local. Ils seront retournés après les avoir consultés.
► 06 73 96 70 42

UTL

Lundi 7 novembre à 14h30 à Janzé, assemblée générale de l'association et intervention de la Gendarmerie de Janzé sur les « cyber-dangers, escroqueries, fishing... protection et recours » et **Lundi 21 novembre** à 14h30 à la salle polyvalente, conférence « Archéologie de la Vallée de la Seiche » avec André CORRE, archéologue.
► 02 99 44 48 16

EVS CROCQ'VACANCES

- Accueil de loisirs**
Mercredis aux centres de loisirs : Le thème est les fêtes traditionnelles à travers le monde et ateliers de décoration pour préparer la Fête des lumières sur le thème de Mary Poppins.
- Vacances de Noël**
Ouverture des inscriptions le 28 novembre sur le portail famille. Le programme détaillé début décembre sur evscrocqvacances.fr
- Accompagnement à la parentalité**
Samedi 19 novembre de 13h30 à 17h à l'EVS, surprise sortie pour toute la famille. Réservation auprès de CROCQ'Vacances
- Atelier "En attendant Noël"**
Samedi 26 novembre de 10h à 12h à l'EVS, atelier création de belles couronnes de Noël (sur réservation).
- Repair'Café**
Samedi 19 novembre de 14h à 18h au Pôle jeunesse. En plus de vos objets habituels à réparer, vous pouvez apporter vos jeux ou jouets pour réparation !
- Zone de gratuité spéciale Jouets** (dépôt entre 11h et 12h / récupération des objets restants à 18h).
► 02 99 43 69 27
- Espace Jeunes**
Au programme du mois de novembre : soirée raclette, ciné-club Christmast time, marché de Noël et participation à la Fête des lumières. Fermeture exceptionnelle le 12 novembre.
► 02 57 67 56 84

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 OCTOBRE

Prochain conseil 14 novembre

NOUVEAU QUARTIER PAVIE

En 2017, une convention a été passée avec l'Etablissement Public Foncier pour permettre à celui-ci d'acquiescer en lieu et place de la Commune des parcelles au sud de la rue Pavie pour une opération d'aménagement. Aujourd'hui, les travaux de viabilisation du lotissement ont commencé et il y a lieu de racheter à l'EPF la partie des terrains objet de la « tranche 1 » (subvention déduite) pour un montant de 546 912.30 € TTC. Le Conseil approuve cette cession.

EMPRUNT

Dans le cadre du financement des investissements prévus au budget de lotissement Auguste Pavie 2022, la commune de Retiers a sollicité différentes banques pour la conclusion d'un nouveau prêt de 1 500 000€ destiné à financer les travaux d'aménagement de la zone Sud de la rue Auguste Pavie et le rachat des terrains à l'EPF. L'assemblée approuve l'offre de la Banque Postale aux conditions présentées.

DÉCISION MODIFICATIVE : LOTISSEMENT PAVIE

Suite à l'emprunt contracté pour les travaux de lotissement Pavie, le Conseil valide la décision modificative du budget Pavie s'équilibrant en recettes et dépenses de fonctionnement et d'investissement à 204 132 € correspondant à l'achat de terrains, des travaux et les frais d'honoraires.

DEMANDE DE SUBVENTION

Sollicitation d'une subvention auprès de la Région Bretagne pour l'aménagement d'un arrêt de car au lieu-dit « La Belouyère ».

DÉCISION MODIFICATIVE : ASSAINISSEMENT

En raison de travaux rue Le Braz à prendre en compte, le Conseil valide la décision modificative du budget Assainissement d'un montant de 108 480 € en recettes et dépenses d'investissement.

TARIFS 2023 :

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Le Conseil adopte les tarifs de l'assainissement collectif à compter du 1er janvier 2023 comme suit : Abonnement : 25€ TTC
Part variable : 2.50€ TTC m³
Un forfait de 30 m³/personne sera appliqué aux habitants possédant des puits par l'émission d'un titre de la Mairie. S'il existe un compteur, la taxe sera perçue au tarif réel désigné ci-dessus.

ŒUVRE D'ÉDOUARD MAHÉ

L'association « Culture pour tous au Pays des Fées » a sollicité la commune pour que l'œuvre d'Édouard MAHÉ représentant un bouquet de dahlias, qu'elle a reçue en don, puisse être déposée au Musée Édouard MAHÉ en Mairie. Le Conseil adopte les termes du contrat de dépôt.

RECRUTEMENT

La Commune recherche des animateurs titulaires du BAFA ou CAP petite enfance sur des temps de garderie matin et soir ainsi que sur le temps de pause méridienne, avec possibilité d'effectuer des heures de ménage en complément.

Envoyer CV et lettre de motivation à : Mairie de Retiers, 19 rue Georges Clémenceau 35240 RETIERS ou par mail : coordinationscolaire@retiers.fr

► 06 37 19 43 24

BOUCLIER TARIFAIRE POUR LES COLLECTIVITÉS LOCALES

Depuis plusieurs années, les collectivités d'Ille-et-Vilaine se sont massivement regroupées autour du SDE35 afin de mutualiser leurs achats de gaz et d'électricité. Aujourd'hui, avec l'explosion des tarifs de gros de gaz et d'électricité, les conséquences financières pour les collectivités d'Ille-et-Vilaine vont être majeures, et pour certaines impossibles à surmonter en 2023. La facture globale TTC des membres du groupement va ainsi passer de 28,7 à 74,1 millions d'euros, soit 45 millions de charges supplémentaires. L'assemblée demande solennellement à l'Etat de mettre en place, dès le 1er janvier 2023, un bouclier tarifaire à destination des collectivités locales.

LOTISSEMENT COMMUNAL LA CLÉ DES CHAMPS

Suite aux travaux de viabilisation de trois parcelles au lieu-dit « La Clé des Champs », le Conseil fixe le prix de vente des lots à 106.97 € HT (soit 120 € TTC) pour l'acheteur, valide le cahier des charges du lotissement et approuve le budget communal comme suit :

pour la section de fonctionnement à : 213 931 €
pour la section d'investissement à : 106 963 €

PROJET D'AMÉNAGEMENT URBAIN

Suite à la mise en vente d'une propriété située 14 Rue Auguste Pavie, à l'angle de Rue du Docteur Pierre Guyot d'une surface totale de 4 358 m², la commune souhaite y porter un projet urbain et lancer des études pour la réalisation d'une opération de logements à destination des seniors.

Le Conseil sollicite l'intervention de l'Etablissement Public Foncier de Bretagne pour procéder à cette acquisition et autorise la signature de la convention opérationnelle foncière correspondante.

ACQUISITION RUE MARÉCHAL FOCH

Les propriétaires d'une parcelle située au 38 Rue Maréchal Foch mettent en demeure la commune d'acquiescer la partie de l'espace réservé N°7 situé sur leur terrain. Leur terrain étant contigu au nouvel aménagement de voirie des cars au Sud de la salle de sport Bernard Papin et du parking derrière l'ancienne gendarmerie, la commune souhaite l'acquiescer pour compléter les aménagements de voirie. Le Conseil donne un avis favorable à l'acquisition d'une partie de cette parcelle d'une superficie d'environ 154 m² au prix de 2 002 €.

RAPPORTS 2021

L'assemblée prend acte des rapports d'activités 2021 :

- du Syndicat Intercommunal des Eaux et de la Forêt du Theil sur le prix et la qualité du service public d'eau potable
- de l'assainissement collectif
- de l'assainissement non collectif (SPANC).

COMMÉMORATION

Dimanche 13 novembre

10h30 : Départ du cortège devant la Mairie, Rue Georges Clémenceau.

10h45 : Cérémonie Religieuse.

11h30 : Cortège pour dépôt de Gerbes au Monument aux Morts, allocution.

12h00 : Vin d'honneur au Centre Polyvalent.



TRAVAUX RUE LE BRAZ

En raison des travaux sur le réseau d'assainissement rue Le Braz, la circulation sera alternée du bas de la rue Le Braz au rond-point jusqu'au 4 novembre et cet axe sera barré dans le bas du collège à la sortie de Retiers du 14 au 25 novembre. Une déviation sera mise en place.

FÊTE DES LUMIÈRES

Dès à présent, réservez votre week-end du 2, 3 et 4 décembre pour profiter de toutes les animations de la Fête des lumières : marché de Noël, spectacles, atelier de bricolage... Il y en aura pour tous les goûts et tous les âges !

DÉCORATIONS DE NOËL

A l'approche des fêtes, les commerçants et les particuliers vont décorer leurs pas de porte et les employés communaux vont orner les rues de guirlandes. Nous comptons sur chacun pour respecter le travail effectué et le coût que cela représente. Le civisme est le premier des gestes de bon sens entre citoyens pour garantir le bien-être de chacun.

BALAYAGE DES RUES

A partir de 6h30, le mercredi 9 novembre dans les lotissements et le mercredi 16 novembre dans l'agglomération. Merci de laisser libre les voies pour faciliter l'opération.

LA ROCHE AUX FÉES NETTOYAGE



Depuis mi-août, Judaël HUET a créé son entreprise de nettoyage « La Roche aux Fées nettoyage ». Il est à la disposition des particuliers, collectifs et professionnels pour tous travaux de nettoyage (vitrierie, nettoyage tertiaire, haute pression, remise en état, vide maison, espaces verts, ...).

► 06 29 07 35 15 – nettoyage.huet@gmail.com

LE BON DÉBARRAS

Depuis le 5 octobre, la recyclerie « Le Bon Débarras » a déménagé d'Essé pour s'installer au 1 rue Gustave Eiffel, ZA de Fromy à Retiers. Cette association récupère les objets propres et en bon état qui vous encombrant pour les remettre en vente à prix solidaire.

La boutique est ouverte le mercredi, vendredi et samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h ; pour les apports : mercredi, vendredi et samedi 10h à 12h.

► 02 23 08 05 61 – contact@lebondebarras.fr



DON DU SANG

Judi 3 novembre de 14h30 à 19h00 à la salle polyvalente, organisé par l'Etablissement Français du Sang. Merci de vous inscrire sur ► <https://monrdv-dondesang.efs.sante.fr/>

HABITAT INCLUSIF



Dans le cadre de son ouverture prochaine, venez découvrir l'habitat inclusif proposé par l'association FILÉAS, le jeudi 17 novembre de 14h à 17h30 à la salle polyvalente de Retiers (alternative entre le domicile autonome et l'établissement, destiné aux personnes âgées et/ou en situation de handicap, pour soutenir le vivre ensemble, encourager l'entraide et la solidarité).

► 07 57 08 40 25

RELAIS POSTE

Petit rappel des services proposés par le Relais Poste situé 1 rue Auguste Pavie : affranchissement, dépôt et retrait de courriers et de colis, vente d'enveloppes et d'emballages. Pour les autres services postaux, vous devez vous rendre à la Poste de Janzé.

LATITUDE 47.9

Depuis fin septembre, le restaurant « Latitude 47.9 » a ouvert ses portes au 6 ZA La Janaie et vous propose de la restauration traditionnelle sur place ou à emporter.



Le restaurant est ouvert du lundi au mercredi de 11h30 à 15h et le jeudi de 11h30 à 15h et de 19h à 21h30, le vendredi de 11h30 à 15h et

de 19h à 22h, le samedi de 19h à 22h et deux dimanches midi par mois.

► 02 99 43 11 45

MENUISIER EBÉNISTE

Alexis MAKHOWSKI domicilié à Roman est à votre disposition pour tous vos travaux de menuiserie ébénisterie : réalisation d'aménagement, bibliothèques, placards, étagères, pose de portes, plinthes, parquets, habillage escalier en béton...

► 06 14 78 91 94 – al.makowski@gmail.com



VENTES DE COMPOSTEURS A TARIF RÉDUIT

Le SMICTOM Sud-Est 35 propose 3 ventes de composteurs à Retiers (sans réservation) :

Le samedi 19 novembre de 9h à 12h30, sur le marché avec animation vélo-smoothie (dégustation de smoothie anti-gaspi) et formation au compostage.

Le samedi 10 décembre de 9h à 12h30 et samedi 21 janvier de 9h à 12h30, au parc des expos avec une formation au compostage.

Rappel : Il existe 3 modèles de composteurs : 150 litres (20€) 3 personnes ou moins . 300 litres (25€) 4 personnes et 600 litres (35€) plus de 4 personnes + brass-compost (15€) pour mélanger et aérer votre compost plus facilement. Règlement uniquement par chèque ou espèces.

► 02 99 74 44 47

PERMANENCE IMPÔTS

Vendredi 4 novembre (matin), permanence au Trésor Public au 7 rue Jean Mermoz de Retiers pour répondre aux différentes questions des usagers concernant leurs avis d'impôt 2022, notamment en matière de taxe d'habitation.

SALON ETUDIANTS

Samedi 19 novembre de 9h à 17h au parc des expositions Rennes-Saint-Jacques, salon santé, social paramédical et sport, salon des grandes écoles et salon arts, communication et numérique.

Inscription gratuite mais obligatoire ► letudiant.fr

SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS

Vous êtes une association ? Envie de réduire vos déchets en vous équipant de gourdes ou gobelets réutilisables ?

Le SMICTOM Sud-Est 35 vous accompagne et propose un coup de pouce financier aux associations du territoire qui souhaitent s'engager dans une démarche responsable. Toutes les actions visant à réduire les déchets peuvent être subventionnées.

► 02 99 74 44 47

Elle fait L'ACTU



MÉDIATHÈQUE

Mois du film documentaire : Mercredi 16 novembre à 20h30 au cinéma « Le Restéria », projection du film « Sous le silence gronde le monde », de Alexandre POULTEAU (80 min). Gratuit.
« Après des enfances difficiles et dans une situation de rupture familiale, six adolescentes essaient de se reconstruire dans un lieu de vie, La Promesse : une maison provençale, chaleureuse et vivante, habitée au quotidien par sa directrice, Padma ».
Cette projection sera suivie d'un échange avec la monteuse du film.



Mini-ciné : Mercredi 23 novembre à 16h, sélection de courts métrages pour s'initier petit à petit au plaisir du 7^{ème} art (à partir de 3 ans).

Sélection de DVD : En novembre et décembre, sélection de films par le dispositif « école au cinéma », des films pour l'enfant spectateur. DVD empruntables sur place ou sur réservation.

Vos rendez-vous habituels : Bébés lecteurs en musique : Mercredi 9 novembre à 9h30 et à 10h15 avec Fanny pour les tout-petits de 3 mois à 3 ans, sur inscription.

La Tête dans les histoires : Mercredi 9 novembre à 16h avec Fanny CORBÉ à partir de 4 ans, sur inscription.

► 02 99 43 68 63

RÉCRÉATIONS RESTÉRIENNES

Cette nouvelle association propose :

Formation Smartphone : de 14h à 17h le jeudi 17 novembre (Salle 1) et 1er décembre (Salle 2)

Atelier Restauration Harmonium : découvrez et participez à "La Restauration d'un Harmonium", Inscription ► 06 47 10 81 13

JARDINS & COMPOST PARTAGÉS

Au 1^{er} janvier 2024, tous les biodéchets – déchets alimentaires et déchets verts – devront avoir disparu de nos poubelles. Actuellement, ils représentent 30% de nos ordures ménagères ! Chaque foyer devra donc trouver une solution. Il faut savoir que ces biodéchets sont de véritables gisements de ressources, leur vocation la plus évidente est donc de retourner à la terre pour la nourrir...

Christophe et Jean-Luc, président et trésorier de l'association Les Jardins des Fées expliquent : « Aux jardins familiaux de Retiers, nous pratiquons cette solution sans doute la plus écologique et la plus économique pour faire efficacement maigrir les poubelles de notre trentaine d'adhérents et ce depuis l'ouverture du site c'est-à-dire 10 ans. L'ensemble des jardiniers sont collectivement chargés d'entretenir le tas de compost, mais depuis peu, Valérie GARNIER, en est la référente. La redistribution d'engrais organiques gratuits a permis entre autres de remplir les bacs de nos deux jardins surélevés ».

Le compostage partagé présente plusieurs avantages. Outre la diminution significative des déchets, il permet de limiter le transport des déchets (gain financier et moins de pollution), de créer du lien social, d'impliquer et de sensibiliser chacun ! Une très belle initiative.

► 07 86 18 03 71